

* **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

· Code du produit: PL.9007

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· Emploi de la substance / de la préparation Diluant

· Utilisations déconseillées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Perfect Line

Postbus 90117

5000 LA Tilburg

T +31(0)857441118

E info@perfectline.nl

W www.perfectline.nl

· Service chargé des renseignements: Product safety department: info@perfectline.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre national d'information sur les poisons - Bilthoven

T +31 (0)30 274 88 88

Restreint à l'information des médecins sur les ingrédients.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/ Inhalation.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 1)

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
 - xylène
 - butanol
 - éthylbenzène
 - butanone
- Mentions de danger
 - H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 - H332 Nocif par inhalation.
 - H315 Provoque une irritation cutanée.
 - H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 - H335-H336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Conseils de prudence
 - P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 - P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
 - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 - P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- Indications complémentaires:
 - Réservé aux utilisateurs professionnels.
- 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- Composants dangereux %(m/m):

CAS: 1330-20-7	xylène	50-75%
EINECS: 215-535-7	☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ☠ Acute Tox. 4,	
Reg.nr.: 01-2119488216-32	H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 78-83-1	butanol	10-25%
EINECS: 201-148-0	☠ Flam. Liq. 3, H226; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3,	
Reg.nr.: 01-2119484609-23	H335-H336	

(suite page 3)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 2)

CAS: 100-41-4	éthylbenzène	10-25%
EINECS: 202-849-4	⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4,	
Reg.nr.: 01-2119489370-35	H332; Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 141-78-6	acétate d'éthyle	2,5-10%
EINECS: 205-500-4	⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
Reg.nr.: 01-2119475103-46		
CAS: 78-93-3	butanone	2,5-10%
EINECS: 201-159-0	⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	
Reg.nr.: 01-2119457290-43		
CAS: 108-88-3	toluène	≤ 0,5%
EINECS: 203-625-9	⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Repr. 2, H361d; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304;	
Reg.nr.: 01-2119471310-51	⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	

• Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours
- Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
- Après inhalation:
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
- Après ingestion:
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Rincer la bouche
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2 ou poudre. Combattre les foyers importants avec de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO)
- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 3)

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- Classe de stockage: 3

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1330-20-7 xylène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

78-83-1 butanol

VME Valeur à long terme: 150 mg/m³, 50 ppm

100-41-4 éthylbenzène

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

141-78-6 acétate d'éthyle

VME Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm

78-93-3 butanone

VME Valeur momentanée: 900 mg/m³, 300 ppmValeur à long terme: 600 mg/m³, 200 ppm

risque de pénétration percutanée

108-88-3 toluène

VME Valeur momentanée: 384 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 76,8 mg/m³, 20 ppm

R2, risque de pénétration percutanée

(suite page 5)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 4)

· DNEL

1330-20-7 xylène

Dermique	Long-term exposure - systemic effects	180 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Acute - short-term exposure - systemic effects	289 mg/m3 (worker)
	Acute - short-term exposure - local effects	289 mg/m3 (worker)
	Long-term exposure - systemic effects	77 mg/m3 (worker)

78-83-1 butanol

Inhalatoire	Long-term exposure - local effects	310 mg/m3 (worker)
-------------	------------------------------------	--------------------

100-41-4 éthylbenzène

Dermique	Acute - short-term exposure - local effects	293 mg/kg bw/day (worker)
	Long-term exposure - systemic effects	180 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Long-term exposure - systemic effects	77 mg/m3 (worker)

141-78-6 acétate d'éthyle

Dermique	Long-term exposure - systemic effects	63 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Acute - short-term exposure - systemic effects	1.468 mg/m3 (worker)
	Acute - short-term exposure - local effects	1.468 mg/m3 (worker)
	Long-term exposure - systemic effects	734 mg/m3 (worker)
	Long-term exposure - local effects	734 mg/m3 (worker)

78-93-3 butanone

Dermique	Long-term exposure - systemic effects	1.161 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Long-term exposure - systemic effects	600 mg/m3 (worker)

108-88-3 toluène

Dermique	Long-term exposure - systemic effects	384 mg/kg bw/day (worker)
Inhalatoire	Acute - short-term exposure - systemic effects	384 mg/m3 (worker)
	Acute - short-term exposure - local effects	384 mg/m3 (worker)
	Long-term exposure - systemic effects	192 mg/m3 (worker)
	Long-term exposure - local effects	192 mg/m3 (worker)

· PNEC

1330-20-7 xylène

PNEC	12,46 mg/kg (sediment marine water)
PNEC	6,58 mg/l (STP)
	0,327 mg/l (aqua, freshwater)
	0,327 mg/l (aqua, marine water)

78-83-1 butanol

PNEC	0,152 mg/kg (aqua, marine water)
	1,52 mg/kg (sediment freshwater)
	0,0699 mg/kg (soil)
PNEC	10 mg/l (STP)
	0,4 mg/l (aqua, freshwater)
	11 mg/l (aqua, intermittent releases)
	0,04 mg/l (aqua, marine water)

100-41-4 éthylbenzène

PNEC	13,7 mg/kg (sediment freshwater)
	2,68 mg/kg (soil)
PNEC	9,6 mg/l (STP)
	0,1 mg/l (aqua, freshwater)

(suite page 6)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 5)

0,1 mg/l (aqua, intermittent releases)

0,01 mg/l (aqua, marine water)

141-78-6 acétate d'éthyle

PNEC 0,115 mg/kg (sediment marine water)

1,15 mg/kg (sediment freshwater)

0,148 mg/kg (soil)

PNEC 650 mg/l (STP)

0,24 mg/l (aqua, freshwater)

1,65 mg/l (aqua, intermittent releases)

0,024 mg/l (aqua, marine water)

78-93-3 butanone

PNEC 284,7 mg/kg (sediment marine water)

284,74 mg/kg (sediment freshwater)

22,5 mg/kg (soil)

PNEC 709 mg/l (STP)

55,8 mg/l (aqua, freshwater)

55,8 mg/l (aqua, intermittent releases)

55,8 mg/l (aqua, marine water)

108-88-3 toluène

PNEC 16,39 mg/kg (sediment marine water)

16,39 mg/kg (sediment freshwater)

2,89 mg/kg (soil)

PNEC 13,61 mg/l (STP)

0,68 mg/l (aqua, freshwater)

0,68 mg/l (aqua, intermittent releases)

0,68 mg/l (aqua, marine water)

• Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• 8.2 Contrôles de l'exposition

• Equipement de protection individuel:

• Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

• Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre A.

• Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

• Matériau des gants

Les matériaux appropriés pour les gants de sécurité (EN 374) :

Caoutchouc fluoré (Viton)

• Temps de pénétration du matériau des gants

Épaisseur du gant \geq 0.7 mm (xylenes)

(suite page 7)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 6)

Valeur pour la perméabilité: taux \geq 480 min (xylenes)

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

* **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

· Odeur: Caractéristique

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: ≥ 77 - ≤ 78 °C

· Point d'éclair 15 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé.

· Température d'inflammation: 390 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 1 Vol %

Supérieure: 12 Vol %

· Pression de vapeur à 20 °C: 12 hPa

· Densité à 20 °C: 0,85 g/cm³

· Densité relative: Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Peu soluble

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: 1 mPas

Cinématique: Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 100,0 %

VOC (CE) 100,00 %

Teneur en substances solides: 0,0 %

(suite page 8)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- 10.4 Conditions à éviter températures élevées
- 10.5 Matières incompatibles: fortement oxydants substance
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë
Nocif par inhalation.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1330-20-7 xylène

Oral LD50 3.523 mg/kg (rat)
Dermique LD50 12.126 mg/kg bw (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 6.700 ppm (rat)

78-83-1 butanol

Oral LD50 3.350 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 24,6 mg/l (rat)

100-41-4 éthylbenzène

Oral LD50 3.500 mg/kg (rat)
Dermique LD50 17.800 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 17,8 mg/l (rat)

141-78-6 acétate d'éthyle

Oral LD50 4.100 mg/kg (souris)
Dermique LD50 5.620 mg/kg (rat)
>20.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 30 mg/l (rat)

78-93-3 butanone

Oral LD50 >2.500 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 20 mg/l (rat)

108-88-3 toluène

Oral LD50 5.580 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >5.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 28,1 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 8)

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
1330-20-7 Xylène;
IARC Groupe 3 - Ne pas apporter en termes de cancérogénicité pour l'homme.
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
 - Danger par aspiration
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
-
-

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique:

1330-20-7 xylène

IC50/72h 2,2 mg/l (algae)
 NOEC/72h 0,44 mg/l (algae)
 EC50/48h 1 mg/l (daphnia magna)
 LC50/96h 2,6 mg/l (oncorhynchus mykiss)

78-83-1 butanol

EC50/48h 1.100 mg/l (daphnia magna)
 EC50/72h 1.799 mg/l (algae)
 LC50/96h 1.430 mg/l (pimphales promelas)

100-41-4 éthylbenzène

EC50/24h >100 mg/l (daphnia magna)

141-78-6 acétate d'éthyle

NOEC/32d >9,65 mg/l (fish)
 NOEC/21d 2,4 mg/l (daphnia magna)
 EC50/48h 5.600 mg/l (algae)
 610 mg/l (daphnia magna)
 LC50/96h 230 mg/l (fish)

78-93-3 butanone

EC50/48h >5.000 mg/l (daphnia magna)
 LC50/96h >2.500 mg/l (pimphales promelas)

108-88-3 toluène

NOEC/72h 10 mg/l (Skeletonema costatum)
 EC50/3h 134 mg/l (Chlorella vulgaris)
 NOEC/7d 0,74 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 LOEC/7d 2,76 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 NOEC/40d 1,39 mg/l (Oncorhynchus kisutch)
 LOEC/40d 2,77 mg/l (Oncorhynchus kisutch)
 EC50/48h 3,78 mg/l (daphnia magna)
 EC50/7d 3,23 mg/l (Ceriodaphnia dubia)
 LC50/96h 5,5 mg/l (Oncorhynchus kisutch)

- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 10)

Nom du produit: Perfect Line Epoxy Thinner

(suite de la page 9)

· Degré d'élimination:

141-78-6 acétate d'éthyle

OESO 303A >99,9 % (/) (OESO 303A)
(readily biodegradable)

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

1330-20-7 xylène

BCF 25,9 (/)

LogPow 3,15 (/)

141-78-6 acétate d'éthyle

BCF 30 (leuciscus idus)

108-88-3 toluène

BCF 90 (/)

LogPow 2,73 (/)

· 12.4 Mobilité dans le sol

141-78-6 acétate d'éthyle

Koc 1,43 (/)

· Autres indications:

141-78-6 acétate d'éthyle

BOD5/20d 79 (/)

· Effets écotoxiques:

· Remarque: Nocif pour les poissons.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

07 01 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1263

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR/ADN

1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

· IMDG, IATA

PAINT RELATED MATERIAL

(suite page 11)

Nom du produit: Perfect Line Epoxy Thinner

(suite de la page 10)

- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- ADR/ADN, IMDG, IATA



· Classe	3 Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR/ADN, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	33
· No EMS:	F-E,S-E
· Stowage Category	B
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	

· ADR/ADN	
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D/E

· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Prescriptions nationales:
- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
The information contained in this safety data sheet does not constitute the user's own assessment of workplace risks, as required by other health and safety legislation.
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Nom du produit: **Perfect Line Epoxy Thinner**

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central, les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Service établissant la fiche technique: Département sécurité du produit.

- Contact: Ing. R. Derks

- Acronymes et abréviations:

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organisation
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
- vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
- Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
- Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
- Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
- Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
- STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
- STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
- Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
- Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

- * Données modifiées par rapport à la version précédente